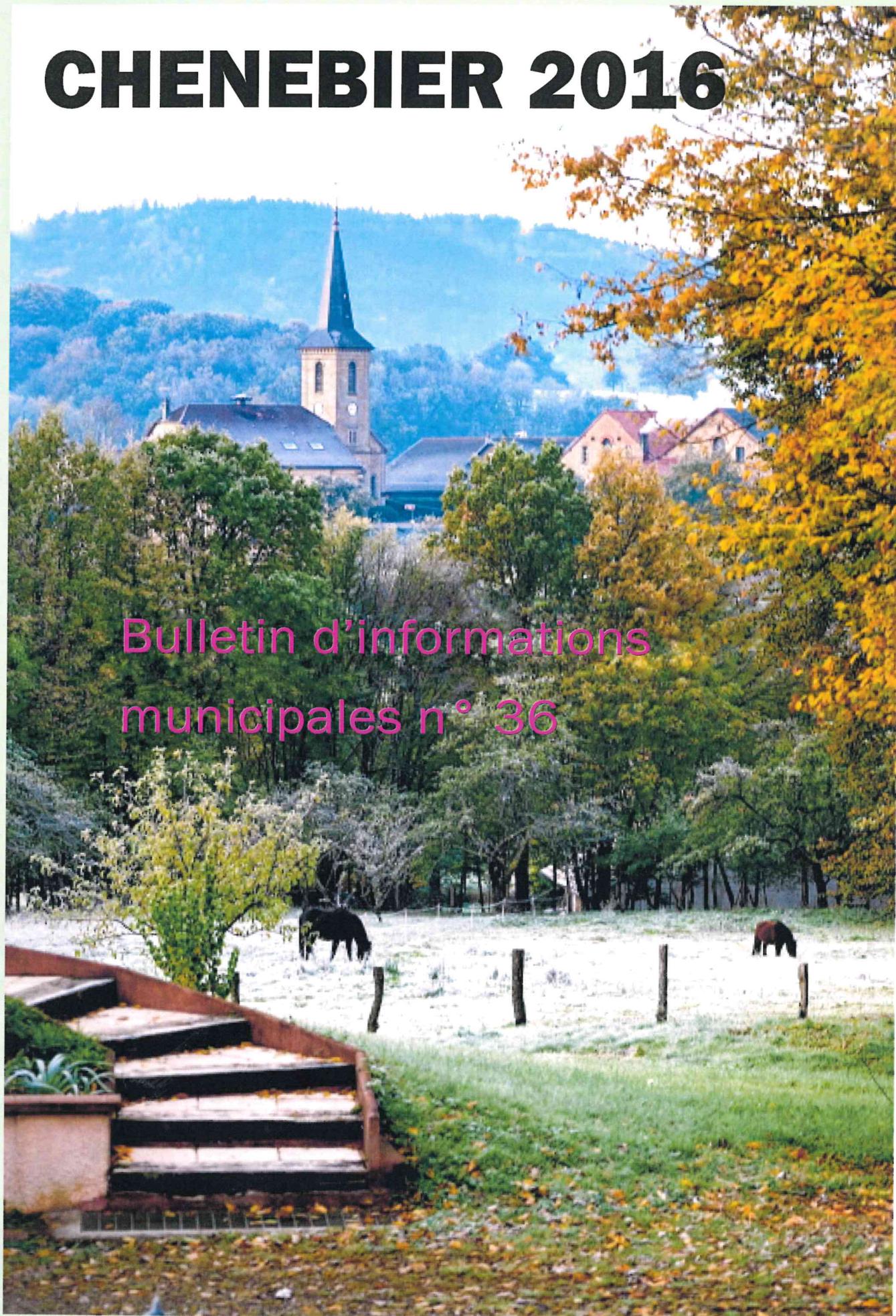


CHENEBIER 2016

Bulletin d'informations
municipales n° 36



Pour les demandes de secours

Allo les pompiers



le **18** CTA de Vesoul ou le **112** depuis un téléphone portable (numéro européen)

ou à un sapeur pompier :

Lieutenant – Chef de centre :

Robert NOWINSKI 03 84 23 92 29

Sapeurs pompiers :

Jean ABRY 03 84 23 90 93

Alexis BELOT 03 84 23 96 16

Pierre-Marie BELOT 03 84 23 96 16

Christian CEBE 03 84 23 97 85

Stéphane MAIRE 03 39 02 24 95

Bruno MARIOTTO 03 84 23 95 10

Anthony PRETOT 03 84 27 32 75

Arnaud SEUROT 03 84 54 66 65

Bruno SOMMIER 03 84 23 92 83

Isabelle VUILLEQUEZ 03 84 23 90 64



MENUISERIES ESCALIERS Tél 09 67 36 50 98
Fax 03 84 27 50 98
Port 06 21 64 16 05
70400 CHENEBIER

THIERRY DELAVACQUERY

**SUR MESURE, NEUF OU RÉNOVIATION HABILLAGE D'ESCALIERS BÉTON
TOUTES MENUISERIES SUR MESURE PARQUET, TERRASSE, CHARPENTE**

Email : menuiserie-delavacquery@orange.fr
Site : www.menuiserie-delavacquery.com

Arnaud Saulnier
PAYSAGISTE

www.saulnierarnaud.free.fr

- Création et entretien d'espaces verts
- Maçonnerie paysagère
- Etude et réalisation de vos projets

1 Grande Rue - 70400 CHENEBIER (Héricourt)
Tél./Fax: 03 84 46 30 41

RF CHAUFFAGE
Chauffage - Sanitaire - Ramonage - Electricité

Installation - Entretien - Dépannage

faivre.romain@yahoo.fr
06 83 08 96 15
70400 Echenans sous Mont Vaudois

OUVERTURE D'UNE NOUVELLE AGENCE PRÈS DE CHEZ VOUS

**ACHAT - VENTE
LOCATION - ESTIMATION**

CENTURY 21 D.S.I.
47, rue du Général de Gaulle
70400 HERICOURT
03.84.19.47.75
email : dsi@century21.fr
www.century21.fr

Century 21
Qui s'y connaît aussi bien ?
Chaque Agence est Animée par un Agent Immobilier Indépendant

SOMMAIRE

Allo Pompiers	2
Le mot du Maire	3
Sommaire	3
Budget communal	4
Délibérations du C.M.	5
Etat-Civil	6
Nouveaux habitants	6
SIACEFC	7
Travaux	8 - 9
Agenda	10 - 11
Le CCAS	12
Le Comité des Fêtes	13 - 14
Le Comité des Fêtes	15
Histoire et légende	16
Les Anciens Combattants	17
Les Sapeurs Pompiers	18 - 19
Paroisse catholique	20
Paroisse protestante	20
L'école	21
Les P'tits Pieds	22
Chenebier Animation	23 - 24
Chenebier Animation	25 - 26
Le Club de l'Age d'Or	27
L'Entente Sportive	28
Judo	29
ACCA Chenebier	30
Forêts	31 - 32
Forêts	33 - 34
Manifestations 2015	35

Le mot du Maire

Chères amies, chers amis,

C'est avec un très grand plaisir que je vous invite à découvrir ce 36^{ème} numéro de notre bulletin communal annuel.

2015 aura été une année dynamique pour l'équipe municipale :

- l'éclairage public a été optimisé par le remplacement de 60 luminaires LED en juin.
- les travaux d'accessibilité des bâtiments publics sont en cours.
- la 2^{ème} tranche de l'opération « cœur de village » est en phase d'achèvement pour le carrefour du temple et l'aménagement de la grande rue. Il restera le parking des logements communaux et la signalisation à finaliser.
- la réception du permis d'aménager du lotissement de la rue de la Louvière est prévue pour ce mois de janvier avec un début des constructions dans le courant de 2016. 7 parcelles devraient amener des familles avec enfants afin de pérenniser notre groupe scolaire avec ses 5 classes ainsi que le périscolaire.

En ce qui concerne le personnel communal, nous avons recruté début avril, en emploi d'avenir Mlle Élodie HAIM qui seconde Corinne MAIRE au secrétariat de mairie. Début octobre, Mme Françoise BOILEAU, embauchée en contrat aidé à l'emploi, est venue renforcer l'équipe technique.

Mais 2015 nous a également rappelé que la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité devaient être défendues partout. Sachons nous rassembler autour de l'essentiel afin de continuer à avancer.

Je terminerai sur un mode plus optimiste en vous invitant à participer très nombreux le 1^{er} mai prochain à la 25^{ème} édition de la Fête de la Fleur, qui fait rayonner notre village dans toute la région.

Bonne et heureuse année à toutes et tous.



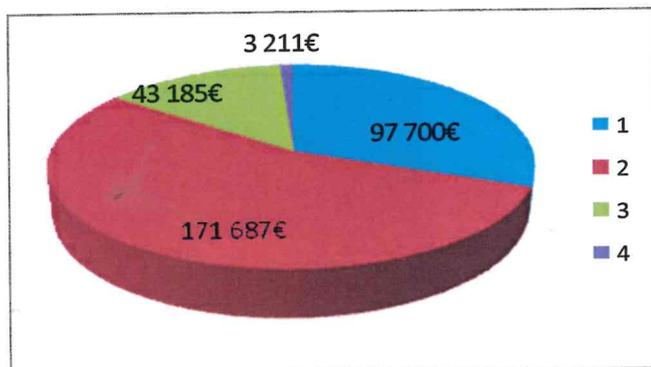
Marie-Odile Nowinski

BUDGET COMMUNAL

Situation arrêtée sur le budget réalisé au 12/12/2015

Dépenses

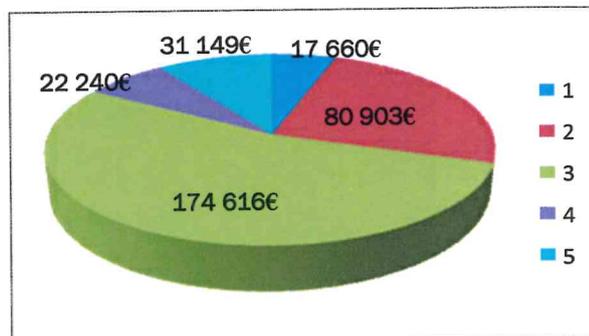
Charges à caractère général :	97 700 €
Charges de personnel :	171 687 €
Charges diverses (indemnités élus, subventions,...)	43 185 €
Intérêts des emprunts :	3 211 €



Charges à caractère général : électricité, carburants, fournitures scolaires,...

Recettes

Produits des services :	17 660 €
Taxes foncières :	80 903 €
Dotations d'Etat :	174 616 €
Produits divers (locations):	22 240 €
Produit exceptionnel :	31 149 €

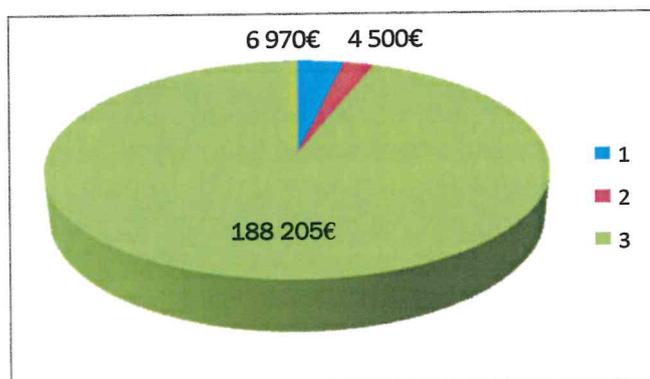


Produits des services : assainissement, publicités, charges locatives, chasse,...

INVESTISSEMENT

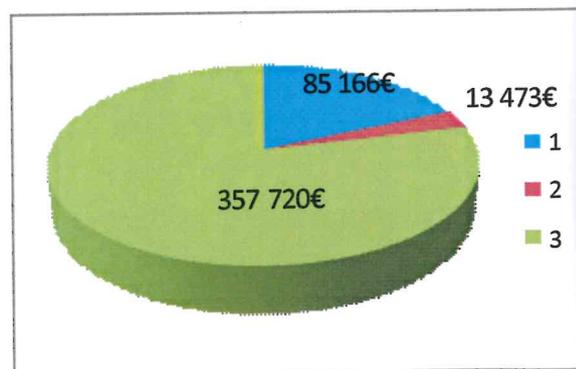
Dépenses

Remboursement d'emprunts :	6 970 €
Achat terrains, matériel :	4 500 €
Travaux (carrefour, bâtiments) :	188 205 €



Recettes

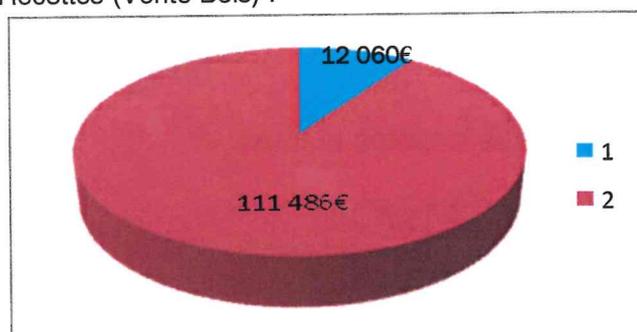
Excédent reporté 2014 :	85 166 €
Subventions diverses :	13 473 €
Emprunt :	357 720 €



FORETS

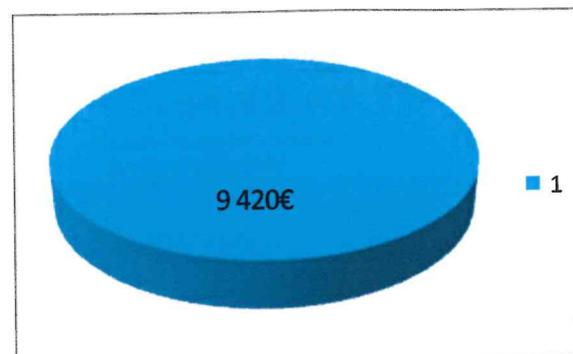
Fonctionnement

Dépenses (frais ONF, bûcheron):	12 060 €
Recettes (Vente Bois) :	111 486 €



Investissement

Dépenses travaux en forêt :	9 420 €
-----------------------------	---------



Principales décisions prises par le Conseil Municipal en 2015

2 Février 2015:

Création commission Plan Prévention Inondation
Diminution durée hebdomadaire de travail d'un poste d'agent technique territorial 2^{ème} classe
Instauration d'indemnités horaires pour travaux supplémentaires
Mise en place d'un Compte Epargne Temps
Syndicat des eaux : SYTEVOM : adoption du rapport 2013
Création d'un contrat emploi avenir en CDD pour une durée de **3 ans**
Mise en place d'une restauration ambulante une fois par **semaine vers le local incendie**
Concessions cimetières : nouveaux tarifs
Liquidation paiement frais réparation pompe Verger au Roi
Achat-Vente terrain de voirie
Avance sur crédit d'investissement

16 Mars 2015:

Approbation du compte administratif 2014
Affectation du résultat 2014 sur 2015
Présentation du budget communal et assainissement
ONF : programme de travaux en forêt 2015
Convention pour visite médecine du travail du personnel
Programme voirie 2015 : demande subventions
Création d'une commission pour l'aménagement des cimetières

13 Avril 2015:

Vote des 3 taxes
Vote du budget primitif 2015

1er juin 2015:

Adhésion de Plancher-les-Mines au Syndicat des Eaux de **Champagney**
CCPH : adhésion au service commun d'application du droit des sols
Location des appartements communaux n° 4 et 6
Prix du stère de bois 2015
Approbation modification du PLU
Travaux : approbation de la 2^{ème} tranche du Cœur de Village et lancement de l'appel d'offres
Désignation d'un coordonnateur - Mme Corinne MAIRE pour le recensement 2016 de la population
Adoption du Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales

22 Juin 2015:

Modification de la durée hebdomadaire du service supérieur à 10% d'un poste permanent
Travaux : emprunt Cœur de Village
Programme d'entretien du chemin forestier des Etangs
Prix du stère de bois 2015
Location des appartements communaux n° 5 et 6

29 Juillet 2015:

Cabinet DELPLANQUE et ASSOCIES retenu pour la réalisation du projet de lotissement « La Louvière »
France Telecom : redevance occupation domaine public
Programme voirie 2015 : choix de l'entreprise - demande subventions
Remplacement de l'agent d'entretien contractuel
Transfert de l'école de musique à la CCPH
Demande permis de lotir à « La Louvière »

27 Août 2015:

Choix de l'entreprise pour « Aménagement du Cœur de Village – 2^{ème} tranche »
Attribution des subventions 2015 aux associations

21 Septembre 2015:

CCPH : adoption du pacte fiscal et financier **communautaire**
Diminution de l'indemnité du Maire
Tarifs assainissement
Taxe d'aménagement
Retrocession de la voirie et des équipements pour le **lotissement « La Louvière »**
Cœur de village – 2^{ème} tranche : prise en charge **réfection de voirie par le Département**
Indemnité du receveur municipal

9 Novembre 2015:

CCPH : modification des statuts de la CCPH
CCPH : rapport d'activité 2014 et OM 2014
Présentation de l'assiette et destination des coupes **2016**
Rapport du service d'assainissement communal **2014**
Syndicat des eaux Champagney : présentation du **rapport 2014**

7 Décembre 2015:

CCPH : versement du contingent incendie par la CCPH
avis sur le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale
Forêts ; création places de dépôt : demande de subventions
Vente de terrain communal
Agenda programmé d'accessibilité



ETAT-CIVIL 2015

Naissances :

Alexis LAMBERT - 10 avril
Louis HENNEBICQ - 5 juin
Alexandre THURIET - 11 juin
Lylou RAVANSKI - 14 juillet
Lana BELLET - 10 août
Benjamin CIVELLI - 28 octobre

Mariage :

Sebastien BRUNA et Sanaa CHIADMI - 4 avril

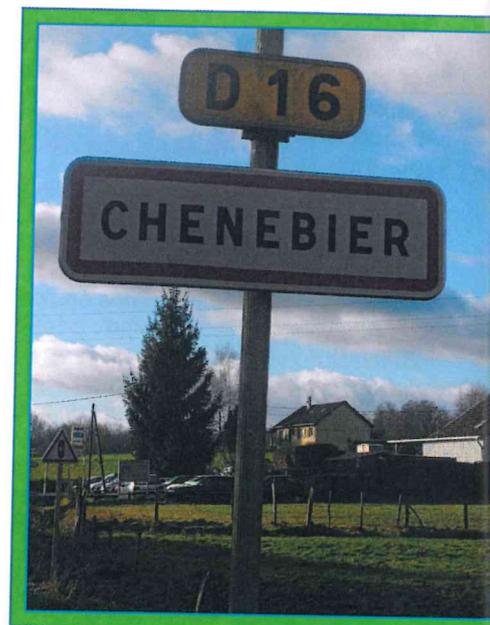
Nos peines :

Jean REITZER - 3 mars
Jean-François HENISSE - 18 juillet
Patrice GRILLOT - 1^{er} octobre
Jean-Pierre HAAS - 7 octobre
Madeleine ELIAS - 18 novembre



BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

- M. BAEHLER Sebastien, 2 Chemin des Etangs
- M. et Mme BRESSON Cyril et Amandine, 2 rue du Bois-Battu
- M. et Mme GONTHIER Matthieu et leur fils Nino, 10 rue de la Nouvelle
- M. HUSSENET Romain et Fanny SERRY, Place du Temple
- M. JOLIVET Cyril et Mme GILLET Christelle, 4 rue de la Nouvelle
- Mme LEFEVRE Sabine et son fils Maxime FAUCOGNEY, 22 rue de la Revenue
- Mme NAIGEON - DELAVACQUERY Laurence et ses enfants Shanel et Dan, Place du Temple
- M. et Mme RETRIF Sylvain, 20 bis rue d'Echavanne



Nous leur souhaitons à toutes et tous une bonne intégration dans notre village.

S.I.A.C.E.F.C.

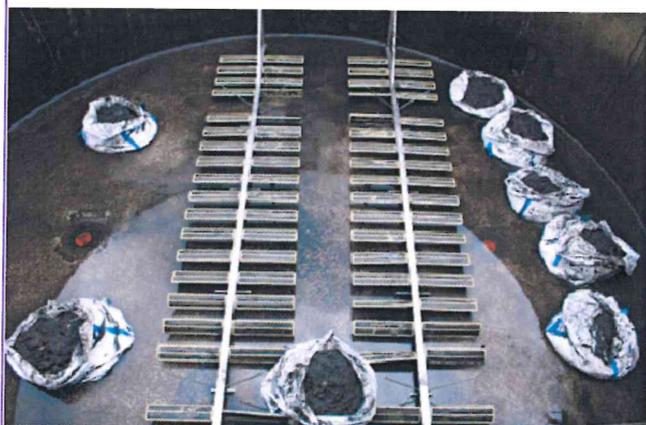
(Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Chenebier - Echavanne et Frahier Chatebier)

Le mot du Président

L'année 2015 fut une année importante de maintenance de la station, des travaux importants ont été réalisés ; recherche de fuites d'eau, remplacement des raquettes, nettoyage du bassin d'aération (environ 5 tonnes de déchets principalement des lingettes récupérées au fond du bassin, voir les photos jointes).



L'année 2016 sera également une année très importante de travaux. Nous envisageons entre autres avec le concours de l'Agence de l'eau de recycler les eaux usées traitées pour les réutiliser lors du lavage de nos équipements (environ 4000 m³ d'eau consommés par an). L'Agence de l'eau finance jusqu'à 50 % des travaux. Une étude sera demandée à plusieurs intervenants.



Nous rappelons que même si c'est noté sur l'emballage, les lingettes ne se jettent pas après usage dans les W.C., mais dans la poubelle verte. En effet, elles posent un problème capital dans le réseau.

Dans un souci de limite des dépenses pour les collectivités, mais aussi pour vous, nous vous demandons de respecter cette consigne.

Nous vous rappelons que **la liaison au réseau d'assainissement est obligatoire**, les habitations raccordables doivent réaliser ce raccordement le plus rapidement possible si ce n'est pas fait.

Pour terminer je tiens particulièrement à féliciter le personnel communal pour leur disponibilité et leurs actions très efficaces au sein de cette station.

Je les en remercie.

*Le Président
René Muller*

cubinfo Matériel • Logiciels • Réseau
Intervention sur site ou dans nos ateliers
Contrats de maintenance

**SERVICES INFORMATIQUES
ET VENTE**

SAV
toutes
marques

CUBINFO
21, route Nationale
70400 Châlonvillars
(derrière Netto)

tél. 03 84 90 25 62

www.cubinfo.com

**Pro
Jardin**
Tous vos travaux d'entretien du jardin



TVA réduite

Crédit d'impôt

03 84 46 30 41

Ce qui se passe dans notre commune...

TRAVAUX

- ◆ Tout d'abord un grand merci à M. Thierry Delavacquery pour le travail qu'il a fait pour la commune : changement de la fenêtre de la bascule et rénovation complète de l'escalier de jeux dans la cour de la maternelle.
- ◆ 60 lampes de rue ont été remplacées par des lampes LED, beaucoup plus économiques ; coût : 37 600€ avec une subvention de 22 700€. Une deuxième opération est prévue en 2016.
- ◆ Rénovation intérieure des abris-bus du village par un groupe d'adolescents coachés par Mme Decrind.
- ◆ Cœur de Village 2ème partie : ce secteur est en cours de rénovation. Le coût prévu est de 167 000€. La place devant la fontaine est terminée, l'accès au cimetière est réalisé grâce au rachat de 0.50 ares à Mme Nardin. La délimitation entre la cour de Mme Nardin et l'accès piétonnier du cimetière est visualisée par des pavés. La place des fusillés ainsi que l'entrée du temple sont opérationnelles avec un accès handicapé validé pour le temple. La commune a fait tailler les arbres du talus du cimetière. Les propriétaires Mme Nardin et M. et Mme Jacquy cèdent les parcelles à la commune pour l'€ symbolique. Il restera le parking de l'ancienne mairie-école à rénover. Les travaux doivent recommencer courant janvier suivant le temps. La rénovation de la chaussée de la Grande Rue, prévue uniquement sur 50m dans la programme d'investissement initial a été prolongée jusqu'au carrefour du Neuf Chemin avec pose de bordures. Le trottoir ainsi créé sera engazonné dans un premier temps.



RECENSEMENT

Le recensement de la population du village aura lieu du 21 janvier au 20 février 2016. Deux personnes ont été désignées pour effectuer la collecte des données individuelles. Il s'agit de Mmes Geneviève Belot et Françoise Boileau. Réservez leur un bon accueil.

PROJETS POUR 2016

- ◆ Réfection du chemin des étangs
- ◆ Etude sur les trottoirs de la Grande Rue
- ◆ Etude sur un projet d'aménagement de la prairie avec des jeux pour enfants.



LOTISSEMENT

Le projet de lotissement « rue de la Louvière » va être sur les rails très prochainement. 7 parcelles sont constructibles ; 2 sont d'ores et déjà retenues. Le permis de lotir étant accepté, les travaux de viabilisation vont pouvoir démarrer prochainement. Un budget spécifique doit être créé.

- ◆ Pour tout renseignement, s'adresser en mairie.
- ◆ Plan du nouveau lotissement :



CHOPIN Frères

CHEVALINE
Fumé Porc Maison
Viandes de 1er Choix

Rue Commando Cluny
Les Barres - 70400 FRAHIER
Tél. 03 84 28 06 77

Boulangerie - Pâtisserie



Viennoiseries



Pains spéciaux - Sandwichs
Pause café - Formule déjeuner

le Fournil des délices

Route Nationale

70400 CHÂLONVILLARS

TÉL. 03 84 22 01 16

AGENDA 2016

Horaires d'ouverture de la MAIRIE :

Mardi : 8h30 - 11h30 / 13h30 - 16h30
 Jeudi - Vendredi - Samedi : 8h30 - 11h30
 Mercredi : 18h30 - 20h permanence de Mme le Maire

tél / fax : 03.84.27.30.54 – Secrétaire de mairie : Mme Corinne Maire
 mairie.chenebier@wanadoo.fr

Ecole de Chenebier Etobon : Mme Catherine Bernard - tél. 03.84.23.93.63

Pôle périscolaire de Chenebier Etobon « Les p'tits pieds » : Mme Cathy Anthonioz-Blanc - tél. 03.84.27.39.50

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

37 avenue de la gare – 70400 CHAMPAGNEY - tél. 03.84.23.17.92
 Pour tout problème concernant l'eau, veuillez prendre contact avec le service ci-dessus indiqué

DECHETTERIES	HERICOURT		SAULNOT	
	ETE du 01/03 au 31/10	HIVER du 01/11 au 28/02	ETE du 01/03 au 31/10	HIVER du 01/11 au 28/02
Jours et horaires d'ouverture				
LUNDI	13h30 - 18h	13h30 - 17h	fermé	fermé
MARDI MERCREDI	9h - 12h	9h - 12h	14h - 18h	13h30 - 16h30
JEUDI			fermé	fermé
VENDREDI	13h30 - 18h	13h30 - 17h	9h30 - 12h/14h - 18h	9h30 - 12h
SAMEDI			9h - 12h/14h - 18h	13h30 - 16h30

Pour tout renseignement sur la déchetterie, veuillez contacter le SYTEVOM
 lieu-dit Les Fougères 70130 NOIDANS LE FERROUX - tél. 03.84.76.93.00 - www.sytevom.org

FLEURISSEMENT DU VILLAGE

Une commission de fleurissement (conception et entretien) sera prochainement mise en place. Une réunion d'informations aura lieu au mois de mars prochain.

RAPPEL :

Tous travaux supérieurs à 20m2 concernant une construction nouvelle ou un agrandissement sur une construction existante doivent faire l'objet d'une demande de permis de construire. Pour une surface inférieure une déclaration préalable de travaux doit être établie.



+= -PLUS C'EST NETTO-MOINS C'EST CHER

HARD DISCOUNT ALIMENTAIRE
 Route nationale 19
 70400 CHALONVILLARS



Aliments Gheerbrant
 35 rue de Chenebier
 70400 Frahier
 Tél : 03-84-27-33-28

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et 14h à 18h
 et le samedi de 9h à 12h

ORDURES MENAGERES

La facturation du 1er semestre 2015 a été effectuée sur la base du maintien de la tarification annuelle de 2014 divisée par 2.

Pour le 2ème semestre 2015 ce sont les tarifs adoptés par l'assemblée en juin 2015 qui ont été appliqués.

Les factures de régularisation des levées supplémentaires du 2^{ème} semestre 2015 interviendront :

- au 1er trimestre 2016 si vous payez par prélèvement bancaire, ou
- au 1er semestre 2016, si vous êtes facturés au semestre.

Tarifs particuliers logements individuels / pavillonnaires :

	Taille du bac	Prix d'une levée	Forfait fixe (intégrant 12 levées)	Nombre de levées			
				26	27	36	52
1 personne	80	0.60	82.20	90.60	91.38	98.40	112.80
2 personnes	120	0.90	160.80	173.40	174.57	185.10	206.70
3 et 4 pers.	180	1.35	166.20	185.10	186.86	202.65	235.05
5 pers. et +	240	1.80	171.60	196.80	199.14	220.20	263.40
Résidence secondaire	-	Selon la taille du bac	75 € sans seuil de levée				

Cas particuliers :

- «GIR» et personnes en situation de handicap pour incontinence

Ces situations peuvent nécessiter un dimensionnement supérieur du bac. Sur présentation de justificatif et après validation des services, il sera accepté de doter le demandeur d'un bac de la taille immédiatement supérieure avec mise en place d'une facturation à la levée en fonction de cette taille de bac.

- Cas des bacs trop pleins

Les bacs devront être présentés à la collecte **couvercle fermé**. Les bacs présentés en «surcharge», couvercle non fermé seront comptabilisés deux fois (par ajout d'une levée le lendemain de la tournée).

- Professionnels travaillant à domicile (autoentrepreneur, etc ...)

- ◊ Professionnel ne demandant pas de bac dédié à l'activité :
Il sera mis en place un forfait de 50 € pour le «professionnel à domicile» sans comptage des levées qui sont supportées par le foyer.
- ◊ Professionnel à domicile souhaitant un bac :
Il sera appliqué la grille «professionnel» - voir site web CCPH www.payshericourt.fr

BOULANGERIE PATISSERIE
SARRE Sébastien
Pains Spéciaux, Viennoiseries
ouvert du mardi au dimanche
de 5h30 à 13h00
1 rue du FOURNIL
70400
CHAGEY
03.84.46.10.57



SARL MARCONOT
☎ : 06.80.22.88.67
Magasin ouvert du Mardi au samedi de 7 h 30 / 12 h 00 et
13 h 30 / 18 h 00
Le dimanche de 9 h 00 / 12 h 00



BOEUF : 10,50 € le kg (colis entre 10 et 15 kg)
VEAU : 12,50 € le kg (colis d'environ 5 kg)
PORC : 5,50 € le kg (colis d'environ 5 kg)
SAUCISSES / MERGUEZ : 8,00 € le kg

Selon disponibilités :
AGNEAU : 8,50 € le kg
ŒUFS de la ferme : 2,60 € la douzaine

Pour vos repas spéciaux

Gigot	: 16.50€ / kg
Pierrade	: 12.50€ / kg mélange
Pintade	: 11.50€ / kg
Foie gras	: 65.50€ / kg
Fondue bourguignonne	: 14.50€ / kg

Buffet froid.
Charcuterie ou viande froide,
Fromage.
5.50 € par personne.



Le C.C.A.S



Le Centre Communal d'Action Sociale, composé de Mme le Maire, de 4 élus et de 4 volontaires du village est chargé de traiter au cours de l'année les dossiers d'aide sociale et de surveiller les personnes à risque en période de canicule et de grand froid, notamment par des actions d'informations.

L'équipe du CCAS a également en charge la préparation du repas des anciens auquel sont conviés les élus et les employés communaux.

Ce repas qui a habituellement lieu en décembre, a dû être décalé au dimanche 29 novembre, en raison des élections régionales.

Les 80 personnes présentes ont pu apprécier l'excellent repas préparé par le restaurant l'Escorneil à Meroux. 30 personnes ne pouvant se déplacer ont pu également en profiter avec les plateaux repas qui leur ont été apportés. Le repas a été agrémenté de la musique du groupe Trio Variétés.

Les doyens de la journée – Mme Monique MOLES et M. Emile ZOTI ont reçu fleurs et cadeaux, de même que les membres du C.C.A.S.

Mme Martine Pequignot - Conseillère Départementale, M. Fernand Burkhalter – Conseiller Départemental et Président de la Communauté de Commune du Pays d'Héricourt et M. Jean-Pierre Michel – Sénateur honoraire, nous ont honorés de leur présence lors de cette journée.



**GARAGE
ALBERSAMMER
Mécanique
Carrosserie
Toutes marques
70400
CHENEBIER
03 84 23 94 16**

MENUISERIE BRESSIN HERVE

*Artisan
Fabricant*

**VERITABLE
FABRICANT**

RGE

Menuiserie - Ebenisterie
Escaliers, volets, parquets,
portes d'entrée
Aménagements intérieurs
Fabrication sur mesures à l'identique
existant, spécialisé bois massif
Pose PVC

**2 rue des Combes - 70400 CHENEBIER
Tél: 03 84 27 30 23 - Fax: 03 84 23 95 75**



LE COMITE DES FETES

L'an 2015 fut encore une année bien remplie pour les membres du bureau dirigés par leur président Francis ABRY. L'Assemblée Générale 2015 a eu lieu le **20 mars** et le bureau a été reconduit.

L'animation principale de ce comité est la traditionnelle fête de la fleur et du jardin qui a lieu le premier dimanche de mai.

C'est déjà en décembre que les préparatifs commencent pour cette fête qui attire, chaque année, entre 3000 et 4000 visiteurs (en 2004 le nombre de 5 000 avait été atteint). Contact avec les exposants – anciens et nouveaux – Relance – Préparation du matériel – En mars, sollicitation des bénévoles, habitants du village, pour tenir les caisses d'entrées, et animer les buvettes et la restauration – Les rendez-vous avec le traiteur et la cave Damideaux, la presse et les entreprises pour la publicité... et j'en passe, sans oublier la comptabilité...et l'organisation du concours de dessins à l'école, qui cette année a eu lieu le **18 avril**.

En 2015, le 3 mai a donc vu s'animer la fête dans le village, mais, pour la première fois, depuis 24 ans, la météo n'a pas été favorable. Je ne m'étendrai pas sur le déroulement de cette journée, qui a déjà été expliqué dans l'info communale de mai. Je rappellerai seulement que le nombre de visiteurs a été de 2000, mais ne nous plaignons pas, c'est un bon score avec le temps pluvieux de la journée et des jours précédents, d'autant qu'avec 154 repas chauds servis, la trésorerie n'a pas été déficitaire.



Montage et démontage avec la pluie, mais «pluie» a rythmé avec «sourires» comme nous l'a si bien exposé Roland lors de son diaporama du 20 novembre 2015.

A peine remis de cette organisation, la randonnée à Chenebier, est lancée par le comité pour le **6 septembre**. Troisième édition accueillant 350 randonneurs, «le ravito» et la buvette ont été dévalisés. Le petit train a promené petits et grands. Et le marché local a été un franc succès.



Le vendredi **18 décembre**, le père Noël précédé du père fouettard sont venus rendre visite aux élèves de notre école. Des friandises tirées des paniers de l'âne ont été distribuées aux enfants, heureux de cette venue imprévue.

Événements à retenir pour 2016:

- Le samedi **5 mars 2016**, rendez vous de tous les bénévoles pour un repas convivial.
- Le dimanche **1er mai, la 25^e fête de la fleur**, devrait être très animée et le soleil a été commandé !
- Le dimanche **4 septembre 2016** : randonnée à Chenebier.

Retenez ce n° de téléphone, celui du Président, 06 70 74 51 98, n'hésitez pas à prendre contact avec lui, si vous désirez faire partie des bénévoles qui aident le bureau du comité, à chaque fête de la fleur – nous avons besoin de vous, pour pouvoir continuer cette fête les années à venir.

Le président, Francis Abry, vous souhaite une très bonne année 2016.

Le 18 décembre, visite du père Noël à l'école.

Le comité des fêtes ayant pris contact avec le secrétaire du père Noël, ce dernier est venu rendre visite aux enfants de notre école. Les rennes ayant besoin de repos, l'âne a pris le relais, ses paniers chargés de friandises. Précédent le père Noël, le père fouettard est arrivé (et reparti) en petit train, les enfants ont écouté, sans peur, ses leçons de morale et les félicitations aux enfants sages.



Distribution de chocolats aux enfants qui n'ont pas oublié de donner une friandise à l'âne du père Noël.



Hi-Han, merci les enfants !



Le 3 mai, la 24ème fête de la fleur et du Jardin



En caisse, c'est du sérieux!

A chacun sa fonction!

Le 6 septembre, la 3ème randonnée de Chenebier



Quelques images illustrant cette belle journée ensoleillée.



FORMATION & SOLUTIONS INFORMATIQUES



Informatique
 - Vente de Matériel
 - Prestations
 - Installation Réseaux

Affichage Dynamique
 Vidéo Surveillance
 Logiciels
 Bureautique

35 Avenue Léon Jouhaux
 70400 HERICOURT

www.f-si.com
 03 84 56 87 79

Boucher - Charcutier - Traiteur
Gilles JACQUEMAIN



6B rue des champs - 70400 FRAHIER
Tél. 03 84 22 28 51
bocherie.gilles.jacquemain@wanadoo.fr
www.bocherie-charcuterie-traiteur90.com

Boulangerie - Pâtisserie

CONSEIL REGIONAL

Viennoiseries 

Pains spéciaux - Sandwichs
Pause café - Formule déjeuner

Le Fournil des délices

Route Nationale
70400 CHÂLONVILLARS
 Tél. 03 84 22 01 16



AUTOVISION

Mr et Mme LOPEZ . R

CONTROLE TECHNIQUE
HERICOURTOIS
 15 RUE DES FLEURS
 70400 HERICOURT

Téléphone : 03 84 46 40 26

Histoire et légende...

Avez-vous entendu parler de la tante Arie ? Ou peut-être de la Comtesse Henriette?...

Depuis au moins cinq siècles, dans le pays de Montbéliard, la légende de Noël met en scène une grand-mère qui est en même temps une bonne fée... Cette bonne fée, c'est la « tante Arie, appelée aussi Ariette voire Henriette ».

Cette toute vieille femme, accompagnée de son âne, on la trouve aussi tout le long de l'année, faisant du bien autour d'elle.

Il se raconte que lorsqu'elle se rendait à dans son château d'Etobon, elle s'arrêtait aux fontaines de Chenebier pour y faire boire son âne.

Mais qui est donc cette tante Arie ?....

Pour certains historiens, il s'agirait de Henriette d'Orbe-Montfaucon ou Henriette de Montbéliard, petite-fille d'Etienne de Montfaucon, comte de Montbéliard.

Elle se marie avec Eberhard IV de Wurtemberg, en 1407 et apporte ses possessions dans sa corbeille de noces dont le comté de Montbéliard et le fief d'Etobon. Eberhard IV fut le premier prince wurtembergeois qui devint comte de Montbéliard.



Le comté de Montbéliard n'était pas une vassalité wurtembergeoise ; il fut héréditairement attaché à celui du Wurtemberg par le mariage d'Henriette, tout en demeurant son égal : il conservait tous ses droits, ses us et coutumes, ainsi que sa langue (l'Allemand ne fut jamais imposé).

A sa mort, en 1419, Henriette continue de gouverner seule le Wurtemberg et le comté de Montbéliard en y ajoutant d'autres possessions et en les rendant prospères.

Après avoir été destituée du Wurtemberg par ses deux fils, les comtes Louis IV de Wurtemberg et Ulrich V de Wurtemberg, elle régnera sur le comté de Montbéliard.

Elle se montra toujours bonne, généreuse avec ses sujets, en les préservant de la guerre, leur accordant chartes, franchises et libertés.

Elle mourut en 1444, à l'âge de 57 ans.

Elle donna beaucoup de preuves de son affection aux habitants de notre contrée et laissa un souvenir inaltérable.

Les Anciens Combattants de Chenebier / Champagney

Depuis le premier Janvier 2008, notre section d'AC de Chenebier et Environs s'est jointe à celle de Champagney car les effectifs locaux étaient en baisse chaque année.

Nous formons actuellement un groupe de 180 Anciens Combattants, Veuves et Sympathisants.

A la dissolution, une somme de 2100 euros a été versée à notre Commune pour participer à la rénovation du monument aux morts.

Cette année 2015, nous étions à une cérémonie à l'initiative du Souvenir Français du Canton d'Héricourt présidé par le lieutenant-colonel Raymond Berdah. Il s'agissait de commémorer la Bataille de la Lizaine qui a duré 3 jours très difficiles dans notre région pendant la guerre franco-allemande de 1870-1871.



Depuis plus de 10 ans, cette leçon patriotique et de mémoire est assurée pour faire connaître aux enfants de CM1 et CM2 cette période de l'histoire de notre village. Une heure avant de défiler jusqu'au monument, la directrice Catherine Bernard et Raymond Berdah ont expliqué aux élèves la raison de cette manifestation. Ces enfants pourront quitter la scolarité primaire avec les notions du souvenir de ceux qui ont donné leur vie pour la France ainsi que le déroulement protocolaire d'une assemblée respectueuse de notre passé.

Après les cérémonies du 8 Mai et du 14 Juillet c'était la participation du 27 Septembre à Etobon à laquelle notre village est fortement impliqué. On peut voir sur le mur du temple de Chenebier les noms des 39 fusillés.

Puis, le 11 Novembre avec une forte participation d'élus, d'habitants et d'enfants des écoles. C'est le Capitaine Philippe Juge qui était le Maître de cérémonie et la Marseillaise a été chantée par toute l'assistance.

Depuis le 28 Février 2012, le 11 Novembre est désigné jour d'hommage à ceux qui sont morts pour la



France, qu'ils soient civils ou militaires, qu'ils soient morts dans des conflits actuels ou anciens.

Notre section remercie la municipalité qui nous accorde une subvention chaque année.

Notre prochaine assemblée générale aura lieu à la Salle des Fêtes de Champagney le **samedi 30 Janvier à 14 heures.**

LES SAPEURS POMPIERS

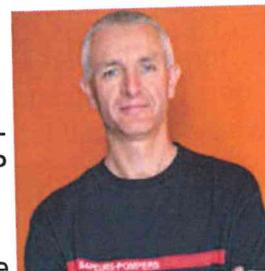
Vie du Corps :

- Suite à sa nomination au grade de **Sergent**, Christian CEBE a effectué son dernier module de formation avec succès. Son diplôme de Chef d'Aggrès pour SAP (secours à personne) lui a été délivré le 16 Octobre 2015. Je lui adresse toutes mes félicitations.

Les autres nommés effectueront leur dernier module dans le courant de l'année 2016.

- Les 18 bornes de défense incendie ont été vérifiées, pour leur accessibilité et leur débit, par un sapeur-pompier du CIP d'Héricourt en présence d'un responsable du Syndicat des Eaux de Champagne et d'un représentant de la municipalité ; aucun défaut majeur n'a été détecté.

- Participation aux commémorations du 8 Mai, du 14 Juillet et du 11 Novembre :



Christian CEBE



Vie de l'Amicale :

- Comme chaque année et ce depuis plus de 25 ans, l'Amicale des sapeurs-pompiers participe activement à la Fête de la Fleur notamment au niveau de l'organisation du parking pour les visiteurs et depuis 3 ans avec la tenue d'un stand de pêche à la ligne qui a rencontré cette année encore un très vif succès.

- Participation à l'organisation de la fête de la musique avec l'association «Chenebier Animation» avec la tenue de la buvette et de la restauration.



Informations :

- Les numéros de certaines maisons ne sont pas présents ou non visibles ; je rappelle à nouveau que ce geste citoyen simple permet aux services de secours de localiser plus rapidement un lieu.

Pensez-y !

- Détecteur de Fumée (avertisseur autonome de fumée) : celui-ci est obligatoire dans tous les logements et ce depuis le 8 Mars 2015. Les personnes qui en sont dépourvues sont priées de le faire installer afin de garantir leur sécurité ainsi que celle de leurs proches. **Pensez-y !**

Interventions en 2015 :

SAP	27
AVP	6
Nid d'insectes	13
Feu de friches	2
Feu de cheminée	1

Dons :

Versement de 100€ à l'œuvre des pupilles des Sapeurs-Pompiers.

Remerciements :

- Un grand merci à la municipalité pour l'achat de matériel nécessaire pour nos interventions :

- * une lance coudée pour feu de cheminée,
- * une corde de remplacement pour le lot de sauvetage,
- * des rangers pour le personnel,
- * une tenue pour nid de guêpes plus adaptée.

- Merci aussi à Christiane François pour le temps passé à réaliser les photos qui nous ont permis la personnalisation du calendrier 2016.

Recrutement :

Si un engagement en tant que Sapeur-Pompier volontaire au CPI de Chenebier vous intéresse, n'hésitez pas à prendre contact avec le Chef de Centre.

Le Chef de Centre - Lieutenant Robert Nowinski

GRATUIT
Demandez votre carte de fidélité et bénéficiez de 20% sur tous vos trajets !

TD TAXI DAM'S
TERRITOIRE DE BELFORT

TAXI DAMS VOUS SOUHAITE DE BONNES FÊTES
2016

Informations & Réservations
www.taxi-dams.com
contact@taxi-dams.com
06 01 12 80 29

NOS SERVICES

- Transport de personnes
- Transport de colis jusqu'à 200 kg. Révisé en main propre. Toutes distances France / Etranger
- Transport VIP avec services haut de gamme. Aide au port de vos bagages, confort, calme, sécurité, discrétion.
- Transport médical : nous vous accompagnons et vous assistons lors de vos déplacements vers votre centre médical et le retour vers votre domicile. Taxi Dam's est en mesure d'assurer le transport médical des personnes ayant besoin de se rendre à l'hôpital ou en cabinet médical pour : les hospitalisations, malades de longue durée, soins, dialyses, chimio et radiothérapie. Dispositif d'un service adapté à vos besoins.
- Trajets sur longues distances.
- Transports aéroports (Münster/Münche, Strasbourg Zurich...). Accueil personnalisé sur demande.

- Transports garantis (Belfort, Carré TGV de Belfort-Montbéliard...). Accueil personnalisé sur demande.
- Transports sur lieux de travail et pour tous types de déplacements professionnels.
- Transports à votre domicile et pour tous types de trajets privés. Prise en charge des bagages.
- Confortos installé en left à bord du véhicule.
- Bouteilles d'eau à bord du véhicule.
- Climatisation du véhicule
- Réglement par carte Visa, Master card, American express ou espèces.
- Travail 7 jours / 7

La carte de Fidélité - 20% sur chaque transport

www.TAXI-DAMS.COM

Paroisse Catholique

En pleine mutation, l'ensemble paroissial du pays de Champagny dont nous faisons partie va connaître des changements notables.

En vue de faire face au manque de prêtres, l'abbé Marion aura en charge le secteur paroissial de Melisey en plus de celui de Champagny, d'où la réduction de la fréquence des offices à Chenebier.

Heureusement, des moments de joie viennent compenser cette incertitude : nous avons célébré avec joie la préparation de la fête de Noël avec nos frères protestants à l'occasion d'une veillée commune très appréciée et réussie : (Crèche à l'église, sapin au temple). Expérience à renouveler et peut être aussi pour d'autres occasions. Par ces temps troublés, il est bon de se rassembler.



Cette année, nous avons vécu notre traditionnel repas, moment de convivialité toujours aussi apprécié.

La rando ludique annuelle s'est déroulée à Frahier malgré une météo détestable, on ne peut pas toujours avoir de la chance, l'essentiel est de persévérer.

Nous remercions tous les bénévoles qui se joignent à nous pour "**l'Opération Entraide**" menée conjointement avec nos frères protestants, vous pouvez vous joindre à nous, vous serez les bienvenus!

Vous êtes invités à notre repas qui se déroulera le 21 février 2016 à la salle communale.



Paroisse protestante



Comme chaque année le repas paroissial a eu lieu le dimanche 28 juin avec 80 convives environ. Le menu traditionnel « saucisses/haricots/verts » est toujours apprécié ainsi que la variété des desserts.

Le sapin de Noël, toujours aussi imposant et majestueux, a eu lieu le samedi 19 décembre à 19 h 30.

Cette année il a été précédé par une messe à l'église catholique où les paroissiens des deux communautés ont pu se rencontrer.

La paroisse apprécie les travaux réalisés devant le temple. L'accès y est facilité pour les personnes à mobilité réduite.

La paroisse du Mont Vaudois remercie la municipalité pour cet embellissement et ses nouvelles fonctionnalités.

En 2016, notre repas aura lieu le dimanche 5 juin et vous y êtes cordialement invités.



L'ECOLE

Elections à l'école

Mercredi 16 décembre, les élèves de CM1 et CM2 ont voté pour leurs candidats aux élections municipales des jeunes, en présence des maires des deux communes, Mme Nowinski et M. Cousseau, de Mme Croissant et de leur enseignante, Catherine Bernard.

Ainsi parmi 21 candidats, huit élèves siégeront pour deux ans :

Aloïs CAMACHO, Léo BOUGET, Clovis BOILLOT, Mila RISTOVSKI (CM1)

Coline BARBIER, Amandine SOMMER, Jules TOURNIER, Pablo DOS SANTOS VIANA (CM2).

Au programme, divers projets tels que l'amélioration de la vie quotidienne des jeunes, la prévention routière, l'écologie, les relations intergénérationnelles, la participation à des actions associatives, la protection de l'environnement, etc.



Fête de l'école



Quelle surprise pour les enfants!

Quelle surprise pour les enfants de l'école de voir arriver dans leur cour le Père Noël, accompagné de son âne ! Le vieux Monsieur les a gâtés en apportant des friandises bien appréciées. Petits et grands ont adoré cette visite inopinée.

Le père Fouettard est ensuite passé dans chaque classe, a raconté son histoire et a pu repartir l'esprit tranquille car les enfants ont tous été bien sages.

Un grand merci au comité des Fêtes !





LES P'TITS PIEDS



Un premier trimestre bien rempli avec toujours beaucoup d'enfants en TAP.

Les mercredis et les vacances de la Toussaint sont toujours au bord de la fermeture car nous n'atteignons pas les 20 enfants par jour.

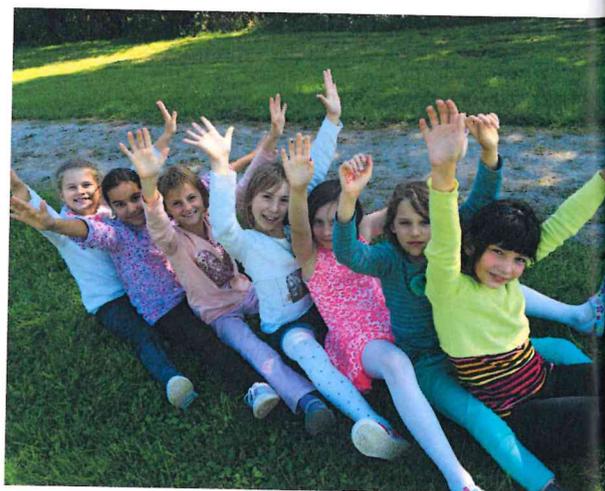
Les mercredis, les anniversaires sont toujours appréciés. Les enfants sont accueillis de 13h30 à 16h30. L'équipe d'animation prépare les activités que les enfants désirent.

Les vacances de février se préparent avec comme thèmes :

- ⇒ « Les mille et une nuits » la première semaine
- ⇒ « De générations en générations » la suivante.

Tarifs 2015 - 2016 de 16h30 à 18h30		
	Intra-communautaire	Extra-communautaire
T-2	1,83 €	2,20 €
T-1	2,15 €	2,59 €
T0	2,35 €	2,83 €
T+1	2,68 €	3,21 €

TAP		16h30 17h	ATELIERS 17H à 18H	
15h45 à 16h30				
LUNDI	JEUX DES 5 SENS ET JEUX DE MEMORISATION (3 à 6 ans) 12 enfants	D	JEUX DE BALLES (3 à 6 ans) 12 enfants	
	BOXE avec Amandine RENAUX (6 à 12 ans) 12 enfants		PING - PONG (6 à 12 ans) 12 enfants	
MARDI	SCRATCHBALL avec PROFESSION SPORT (3 à 6 ans) 12 enfants	O	BRICOLAGE ET DECORATION D'HIVER (3 à 12 ans) 15 enfants On décore le centre de loisirs	
	ATELIER CUISINE (6 à 12 ans) 10 enfants			
JEUDI	CONSTRUCTION DE JEUX DE PLATEAU (3 à 6 ans) 10 enfants	T	ATELIER CUISINE (3 à 6 ans) 12 enfants	
	DECOUVERTE ET CREATION DE JEUX (6 à 12 ans) 10 enfants		JEUX DE DAMES, JEUX DU MOULIN, N JAUNE (6 à 12 ans)	
VENDREDI	ATELIER CHANSON avec Vincent MOUGIN (3 à 6 ans) 10 enfants	R	SPECTACLE DE FIN D'ANNEE (3 à 12 ans) 15 enfants	
	ATELIER LECTURE en BIBLIOTHEQUE (6 à 12 ans) 10 enfants			



CHENEBIER ANIMATION

ZUMBA



est un groupe spécialisé dans la danse Israélienne depuis plus de 30 ans pour adultes et enfants, et originaire de Saulnot. Depuis deux ans, nous nous sommes également lancés dans des cours de Zumba et Zumbakids. Nous avons démarré les cours Zumba l'année dernière à Etobon et Courchaton et cette année à Saulnot, Chenebier, Baume les Dames, Cuse et Adrisans.

Pour la partie danse et enfants, les cours sont assurés par Myriam Carisey.

Pour la partie zumba, trois professeurs : Myriam Carisey, Laure Cousseau et Vanessa Houser.

Nous organisons également une démonstration de danse et une zumbaparty pour le Téléthon à Saulnot, ainsi qu'une vente de fromage tous les ans pour Noël et nous pensons faire aussi une vente de tee-shirts et legging avec notre logo, qui serviront de costumes pour le spectacle de fin d'année qui aura lieu le Samedi 4 Juin à la salle polyvalente de Saulnot. Notez déjà cette date sur vos agendas et venez nombreux nous encourager !

**Cours à Chenebier : mardi (Myriam et Laure) : 18h-19h : danse et zumba enfants de 3 à 11 ans
19h30-20h30 : Zumba adultes et + de 12 ans**

Cette année a bien démarré, l'association compte environ 150 adhérents dont une cinquantaine d'enfants. Nous aimerions avoir de nouveaux participants, alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre pour un petit essai dans la bonne humeur avec une équipe dynamique !!!

**LA DANSE EST UN LOISIR alors
FAITES-VOUS PLAISIR !!!**

**Contact : Myriam Carisey 06 18 79 82 02
Laure Cousseau 06 28 42 3791**



CLUB D'ANGLAIS « Let's do it in English ! »

C'est une nouvelle activité qui a commencé en avril 2015. Cette année, 12 enfants de CP ou de grande section de maternelle se retrouvent le **mercredi de 13h15 à 14h** à l'école pour faire diverses activités, jeux ou bricolages, et ce tout en anglais ! Un parent vient aider, à tour de rôle, le professeur d'anglais, Amélie, afin d'aider les plus petits lors des jeux ou des activités manuelles.

Les histoires, chansons et petites vidéos permettent également aux enfants de se familiariser petit à petit avec la langue de Shakespeare.

Voici un petit aperçu en image d'une de leurs réalisations : des flocons de neige dont ils sont très fiers !

Contact : Amélie BOISGONTIER 09 50 02 01 30



TRICOTERIE / BRODERIE

Tous les vendredis, de 14h à 17h, ce sont 9 adhérentes qui se retrouvent dans la salle municipale de notre village. Au menu de ces après-midis, tricot, broderies et coutures au son des joyeux bavardages de ces dames.

C'est autour d'une tasse de thé ou de café, accompagnés de biscuits maison que se termine cet atelier qui permet à ces dames de passer un bon moment ensemble.

Contact : Christiane Christen Tél 03.84.23.99.20



EDUCATION CANINE



Après plus de cinq années d'existence, l'activité d'éducation canine a cessé le dernier week-end de juin. Pendant tout ce temps j'ai essayé de partager mon expérience, mes connaissances et ma passion avec plus d'une centaine d'adhérents. Mon emploi du temps ne me permettait plus d'assumer les deux heures de cours hebdomadaires et je n'ai trouvé personne pour me succéder ou même me remplacer occasionnellement.

Lorsque l'on prend le temps d'éduquer son chien, on améliore la qualité de vie de l'animal ainsi que celle des maîtres et de leur entourage. Je pense que cela vaut la peine de s'y intéresser quand on prend une bête pour souvent plus de dix ans. Je remercie toutes les personnes qui m'ont aidé lors des différents travaux de mise en place des installations et ceux qui m'ont fait confiance.

Les cours les plus proches se trouvent à Héricourt ou Errevet les samedis après-midi.

Je reste à la disposition des personnes qui recherchent des informations sur l'éducation canine.

Contact : Damien Martin 06 64 22 85 16

MINI GYM pour les 3-6 ans

Le mercredi après midi, les petits sportifs de 3 à 6 ans se dépensent sans compter sur les tatamis que nous prête le Judo Club. Avec Joëlle, animatrice diplômée, ils exercent leurs divers talents de motricité sous toutes les formes : adresse, agilité, habileté, rapidité, force musculaire, équilibre, mémoire développant ainsi la coordination, la latéralisation, l'écoute, l'intégration du schéma corporel et avec le retour au calme en fin de séance, la respiration et la relaxation.



La séance débute par le rituel du rappel des règles de bonnes conduites puis les enfants jouent en suivant les consignes de Joëlle, avec du matériel adapté et attrayant (ballons, balles, cerceaux, tunnel, parachute...).

A tour de rôle un parent est présent aux côtés de l'animatrice pour l'aider si besoin.

Horaires : mercredi 17H00-18H00, hors vacances scolaires, jusqu'au 25 mai.

Contact : Isabelle PARIS 03 84 23 99 91

BIBLIOTHEQUE

En partenariat avec la médiathèque d'Héricourt, notre bibliothèque, située à l'école, est ouverte **le vendredi de 15h45 à 17h (hors vacances scolaires)**. Des bénévoles y accueillent petits et grands lecteurs qui, manifestement, prennent beaucoup de plaisir à choisir leurs livres. Le prêt est gratuit.

« La magie d'un livre nous fait voyager dans le temps et l'espace ! Ouvrir un livre, c'est comme soulever un couvercle d'une malle aux trésors, c'est ouvrir la porte du pays des émotions. »

Contact : Danielle Croissant 03 84 27 30 05



PISCINE

Nous vous proposons une participation financière de 30 euros (renouvelable une fois par an) pour les enfants inscrits en cours de natation, dans la piscine de votre choix

Contact : Nathalie SOMMIER-FINOT 03 84 23 82 93



TENNIS DE TABLE



L'activité Ping-pong a bien redémarré depuis septembre 2015 avec 13 apprentis pongistes. La mise en place de différents créneaux horaires a permis à tous de participer. Le groupe des jeunes qui ont entre 7 et 10 ans compte 4 enfants tandis que celui des ados fait "le plein" avec 9 jeunes de 12 à 14 ans. C'est le maximum avec 4 tables à disposition .

Enfin, à partir de **20h le jeudi soir**, la salle est ouverte aux adultes qui veulent taper dans la balle avec de vrais compétiteurs ou tout simplement pour s'amuser et prendre du bon temps.

Rappelons que le tennis de table est un des seuls sports

que l'on peut pratiquer de 5 à 99 ans sans problème et toujours avec le même plaisir...

Avis aux amateurs!

Contact : Thierry CROISSANT 03 84 29 84 83

GYMNASTIQUE ADULTE

Notre groupe s'est un peu réduit cette année, du fait de la concurrence de la zumba, mais nous sommes quand même 11 adhérents à nous retrouver les **mercredis de 20h30 à 21h30** pour suivre les cours de notre fidèle animatrice Brigitte Jeandesboz – diplômée FFEPGV.

Celle-ci n'a de cesse de renouveler les différents exercices proposés ; abdos fessiers, renforcement musculaire, step, stretching, jeux collectifs, enchaînements musicaux, zumba, etc ... que chacun effectue selon ses possibilités mais toujours dans la bonne humeur !!!

Contact : Nathalie SOMMIER-FINOT 03 84 23 82 93



INITIATION INFORMATIQUE

Comme chaque année, nous proposons aux débutants de s'initier à l'informatique lors de courtes séances adaptées et conviviales.

Neuf adhérents sont répartis par niveau. Deux groupes ont été créés permettant à chacun d'utiliser un ordinateur mis à disposition à la bibliothèque de l'école.

La prise en main de l'ordinateur, l'interface Windows avec ses différentes versions, la gestion de fichiers, la bureautique, internet ... sont autant de thèmes abordés ou approfondis en fonction des désirs de chaque groupe.

Chacun vient avec sa bonne humeur et ses questions.... on tente d'y répondre ensemble les **lundis de 18h30 à 20h** dans la bonne humeur !

Contact : Christophe BRENET 03 63 31 56 23



LOTO

La soirée du LOTO du 21 mars 2015 a encore été un grand succès pour Chenebier Animation associée au Judo Club de Champagny, avec une salle comble de joueurs passionnés et de nombreux lots culinaires à gagner, sans oublier les parties enfants.

Rendez-vous le **12 mars 2016** pour une nouvelle soirée loto à Chenebier !



FETE DE LA MUSIQUE



Les prestations musicales de qualité de **MANON, THE MYSTERY BAND** et nos chou-chous de **MORPHEINE** ont agrémenté notre traditionnelle Fête de la musique, organisée en collaboration avec l'amicale des pompiers volontaires du CPI de Chenebier.

Le temps relativement clément nous a permis d'apprécier cette belle soirée conviviale avec un public de plus en plus nombreux.

Rendez-vous le **25 juin 2016** pour une nouvelle soirée musicale en plein air !

SOIREE THEATRE

Pour la 2^{ème} année consécutive, c'est l'Amicale laïque de Champagny qui est intervenue pour notre soirée théâtre.

Le spectacle intitulé « Que d'histoires » est une sélection de textes de Bernard Friot, qui s'adressent aux enfants et rappellent des souvenirs aux adultes tout en nécessitant leur participation.

Un grand merci aux artistes.

Prochain spectacle prévu le **15 octobre 2016** !



Visitez notre site www.chenebieranimation.fr

LE CLUB de l'AGE d'OR

Il n'est pas nécessaire de rappeler que le club se réunit tous les quinze jours, le jeudi après midi, de 14 à 18h, dans la salle des fêtes de Chenebier.

Les activités du club ne changent pas : jeux de cartes ou autres – scrabble – et toute autre activité que pourrait proposer l'un de ses membres dans la bonne humeur du groupe ; la réunion se termine toujours devant un café ou un thé assorti de petits gâteaux.



L'Assemblée générale a eu lieu le 29 janvier 2015 et les membres du bureau ont été reconduits à l'unanimité, avec Mme Christiane CHRISTEN comme présidente, Mme Raymonde PIERRE, vice-présidente, Mme Marie-Claude CLAUDEL, trésorière, Mme Michelle GOUX, trésorière adjointe et Mme Mireille PEUGEOT, secrétaire. Vingt et un adhérents font partie du club en 2015.

Le 29 mars 2015, treize personnes ont suivi la présidente et ont participé au voyage organisé par le club «La diaichotte» de Chagey au Florissimo de Dijon.



Dimanche 20 septembre 2015, le club a organisé son repas dansant annuel : 87 repas ont été servis dont 85 en salle de Chenebier, par le traiteur Hugo MULLER du «Pont de l'Ognon» à Lure. Les convives ont dansé au son de l'accordéon de Maryse et de la trompette de Jean IEHL.



Ambiance assurée !



Et comme chaque année, de nombreux membres participent à la fête de la fleur, qui a eu lieu cette année le 3 mai, ainsi qu'à la randonnée de Chenebier organisés par le comité des fêtes, le dimanche 6 septembre par la vente de pâtisseries réalisées par les membres du club de l'âge d'Or. Le club a pu ainsi augmenter sa trésorerie de 118 €.

En 2015, des sorties amicales ont eu lieu:

- jeudi 30 avril 2015 : au restaurant «La Croisière» à la Côte pour 20 convives.
- jeudi 10 décembre 2015 : c'était la friture pour 22 personnes à l'Auberge du Lac du Malsaucy.

En 2016, un voyage d'un jour est prévu, il reste à finaliser l'endroit et la date, le voyage pourra avoir lieu si le nombre d'inscrits est suffisant, soit plus de 30 personnes.

Après les fêtes de fin d'année 2015, la reprise du club a eu lieu le **14 janvier 2016** et l'assemblée générale se déroulera dans la salle des fêtes de Chenebier le **jeudi 28 janvier 2016, à 14h**. Vous êtes tous invités à venir à cette importante réunion.

Le repas-dansant 2016 est programmé pour le **dimanche 25 septembre 2016**. Réservez bien cette date.

La Présidente et les membres du bureau vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2016.

Christiane CHRISTEN, Présidente



HAUTE LIZAINE PAYS D'HERICOURT FOOTBALL

C'est une nouvelle année qui démarre et l'ES Haute Lizaine est devenue Haute Lizaine Pays d'Héricourt. Nous demeurons l'un des clubs les plus importants en Franche-Comté avec nos 312 licenciés.

Nous sommes un club où la mixité est très importante. On y trouve toutes les catégories sociales, des adhérents des deux sexes, toutes les couleurs de peau, toutes les religions, tous les courants politiques.... Et tout le monde cohabite et c'est le plus important !

Notre principale préoccupation est d'équilibrer le budget. Les aides financières accordées ne suffisant pas, il faut compenser par des heures de bénévolat. Un investissement de tous les instants de la part de plusieurs bénévoles permettent à 200 mineurs d'être encadrés et de pratiquer leur sport favori : le football.

Nous avons ainsi cette année mis en place une nouvelle organisation pour la vente des calendriers. Chaque équipe du club avait la responsabilité d'organiser la vente dans un village. Tout le monde a joué le jeu et l'argent récolté nous permettra d'acheter du matériel indispensable au bon fonctionnement de notre structure.

Il faut en effet veiller à avoir cinq stades où tout fonctionne parfaitement : équipement, tontes, entretiens... Nos 20 équipes doivent pouvoir évoluer chaque week-end dans de bonnes conditions.

Nous n'avons eu aucun match remis cette année. La météo fut certes très clémente mais c'est aussi grâce à la communauté de communes du Pays d'Héricourt qui a mis à notre disposition un terrain synthétique. C'est un formidable outil qui permet à nos éducateurs et à nos jeunes de travailler dans de superbes conditions. Nous utilisons aussi le terrain stabilisé de la Lizaine (situé à Héricourt derrière le lycée Aragon). Tout est maintenant plus facile pour nous. Un grand merci à la CCPH pour cette aide infrastructure très précieuse !

Nous devons, avec l'aide de tous nos bénévoles et des collectivités, pouvoir faire perdurer le plus longtemps possible un club où l'esprit familial est de rigueur. C'est un plaisir de voir des jeunes formés au club qui, maintenant, s'investissent en tant que dirigeants et qui viennent aider lors des manifestations que nous organisons.

Tous les membres du club vous souhaitent une excellente année 2016 et espèrent voir un maximum de monde autour des terrains pour nous encourager et nous aider.

J'invite tous ceux qui souhaitent nous aider ou jouer à nous rejoindre.



**EQUIPE U13A : Vice champion de Haute Saône sur les phases aller
Accession pour la phase printemps au niveau régional.**

Coordonnées :

Tél : 06-87-29-81-65

Mail :

hautelizaine.foot@orange.fr

ou consulter notre site internet

www.eshl.fr

Prochaine manifestation :

**LOTO le samedi 18
Mars à Coisevaux**

Pascal MONNIER

Section JUDO

Chers parents, chers amis,

En ces temps où l'on parle d'éducation, de moralité, le judo est un art martial qui, pratiqué dans le respect du code moral «Politesse», «Courage», «Amitié», «Contrôle de soi», «Sincérité», «Modestie», «Honneur» et «Respect» permet à vos enfants de pratiquer une activité sportive, éducative, ludique et conviviale tout en utilisant leurs capacités physiques et mentales.

Cette saison 2015-2016, la section judo de Chenebier, forte de sa quinzaine de licenciés âgés de 5 à 30 ans et plus... a obtenu encore la saison dernière de très bons résultats au niveau régional et même au niveau national pour les plus grands.

Cette année nous avons beaucoup de petits et nouveaux judokas qu'il est agréable et gratifiant d'accompagner jusqu'à la ceinture noire, début de la découverte du judo. La progression de vos enfants se fait en collaboration avec les entraîneurs mais également grâce aux encouragements de leur entourage.

Les bons résultats des judokas de notre club est le fruit de leur travail bien sûr mais aussi grâce à la diversité des entraînements réalisés par nos jeunes ceintures noires qui s'investissent et nous font profiter des nouvelles techniques apprises lors des nombreux stages au club avec Olivier LAMBELIN qui a participé à un stage national d'un mois au JAPON avec l'équipe nationale japonaise et aux stages régionaux. Je profite donc de cette occasion pour remercier Aurianne, Laurie, et Gabriel.

Je remercie également tous les parents qui s'investissent également pour la section et tout particulièrement pour le rangement des tatamis après les entraînements.

Un merci particulier à François PARIS et Philippe JUGE pour leur aide et accompagnement depuis au moins plus de dix ans.

Je rappelle que l'on peut s'inscrire au club tout au long de l'année même si la saison a déjà débuté.

Je vous invite au nom du JUDO CLUB à nous rendre visite tous les mercredis soirs de 18h15 à 19h45 à la salle communale de CHENEBIER.

Horaires des entraînements à CHAMPAGNEY :

Mardi : 18H à 19h30 - Judo pour tous

Mercredi : 16h30 - 17h30 - Baby judo (3 - 6 ans) / 17h30 - 19h00 - section judo (6 - 12 ans)

Mercredi : 20h00 à 21h30 - section féminine

vendredi : 19h30 à 21h00 - section adulte (à partir de 12 ans)

Samedi : 14h00 à 15h30 - Judo pour tous

Pour tous renseignements me contacter au 03 84 23 95 10 ou 06 80 02 94 56

A toutes et à tous mes meilleurs vœux pour cette année 2016

Le Président

Bruno MARIOTTO





ACCA DE CHENEBIER

Qu'est ce qu'une ACCA?

Les associations communales et intercommunales de chasse agréées ont pour but d'assurer une bonne organisation technique de la chasse.

Elles favorisent sur leur territoire le développement du gibier et de la faune sauvage dans le respect d'un véritable équilibre agro-sylvo-cynégétique, l'éducation cynégétique de leurs membres, la régulation des animaux nuisibles et veillent au respect des plans de chasse en y affectant les ressources appropriées. Elles ont également pour objet d'apporter la contribution des chasseurs à la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore sauvages.

Leur activité s'exerce dans le respect des propriétés, des cultures et des récoltes, et est coordonnée par la fédération départementale des chasseurs.

Les associations communales et intercommunales de chasse agréées collaborent avec l'ensemble des partenaires du monde rural.

L'ACCA de CHENEBIER compte 16 chasseurs pour la saison 2015/2016 qui se réunissent pendant les week-ends de chasse entre la mi-septembre et le dernier week-end de janvier pour chasser principalement le "gros" gibier (sangliers et chevreuils).

La chasse individuelle aux « petits » gibiers à plumes est pratiquée le plus souvent en semaine.

Un tableau mentionnant les jours et lieux de battue aux sangliers et chevreuils est actualisé tous les week-end, **il se trouve au niveau du panneau d'affichage municipal du parking de l'école.**

Je tiens à préciser que des panneaux mentionnant " ATTENTION BATTUE EN COURS" sont installés à l'entrée de chaque lieu de battue. Ces panneaux sont placés à titre d'information et de prudence, mais n'interdisent bien évidemment pas l'accès à la forêt. Nos chasseurs sont sensibilisés au fait que des promeneurs peuvent à tout moment être présents même lors d'une battue, il est bien entendu préférable par mesure de sécurité de ne pas s'aventurer volontairement dans une parcelle où une battue est en cours.

Nous sommes également amenés de temps en temps à chasser dans des parcelles proches des habitations, ces battues sont organisées dans le but d'éloigner les sangliers qui causent des dégâts dans les pelouses et prairies, aucun tir n'est effectué en direction et à moins de 150 mètres des habitations, je comprends l'inquiétude de certains par rapport à cela et vous invite à me contacter pour plus d'explications et renseignements.

Les personnes souhaitant découvrir la gestion de l' ACCA, l'organisation et la participation à une battue, le coût des dégâts causés par le grand gibier dans les cultures, financé en grande partie par les chasseurs etc..., sont les bienvenues et prendront attache avec moi même.

Nous remercions Madame le Maire et ses adjoints pour la subvention accordée et rappelons que notre chalet de chasse est à disposition gratuitement des associations du village.

Pour tout renseignement, vous pouvez me contacter au 06.21.92.63.46.

L'ensemble des chasseurs de l'ACCA de CHENEBIER vous souhaite une bonne et heureuse année 2016.

Marc MENESTRET
Président ACCA Chenebier



Les statuts de protection la Nature : de quoi parle-t-on ?

(deuxième partie)

A la suite de l'article 2014 exposant dans les grands principes « Pourquoi protéger la Nature », et après un dernier paragraphe sur la protection des forêts, le thème de cette année permettra de comprendre quelques outils et dispositifs mis en place en faveur des espèces rares et des milieux naturels patrimoniaux. Toutefois la loi sur l'eau n'y sera pas abordée.

Le Régime Forestier

Tous les bois et forêts de France sont régis par le **code forestier** de 1827, tout récemment révisé (2012). Issu de ce code, le Régime Forestier constitue le mode de protection général des forêts publiques. Son objectif consiste à assurer l'intégrité, la protection et la pérennisation du patrimoine forestier au travers de 4 missions principales confiées à l'ONF : *respect des limites, gestion raisonnée encadrée grâce à l'aménagement forestier (document établi par période de 20 ans), marquage et commercialisation des bois, programmation des travaux de renouvellement des boisements et d'équipement routier des forêts.*

De nombreuses pratiques sont réglementées, comme par exemple la vente de parcelles boisées communales qui doit être compensée par l'application au régime forestier d'une surface au moins équivalente à celle vendue.

La forêt communale de Chenebier est gérée tout comme celles des villages voisins dans le cadre de ce régime, premier outil de la **gestion durable des forêts**.

Inventaires et zonages environnementaux - ZNIEFF et ZICO

Les scientifiques ont depuis le XVI^{ème} siècle tenté de quantifier les espèces de leurs secteurs d'investigation : telle plante était « très répandue », tel oiseau paraissait rare à une échelle locale. Mais dans les contrées voisines ? Et à l'échelle d'un pays, d'un continent ? Ce qui est rare ici peut être commun ailleurs.

L'intérêt de hiérarchiser à un niveau global la valeur du patrimoine naturel s'est imposé suite à la prise de conscience de notre capacité à faire disparaître des espèces. Pour y parvenir, il a fallu imaginer des méthodes permettant de recueillir de façon fiable et comparative les données des sites parcourus.

Les naturalistes ont commencé à établir, à partir d'inventaires de plus en plus complets des **listes d'espèces** présentes par grands ensembles géographiques. Des critères de fréquence, en nombre d'individus et en superficie occupée par espèce ont pu être proposés.

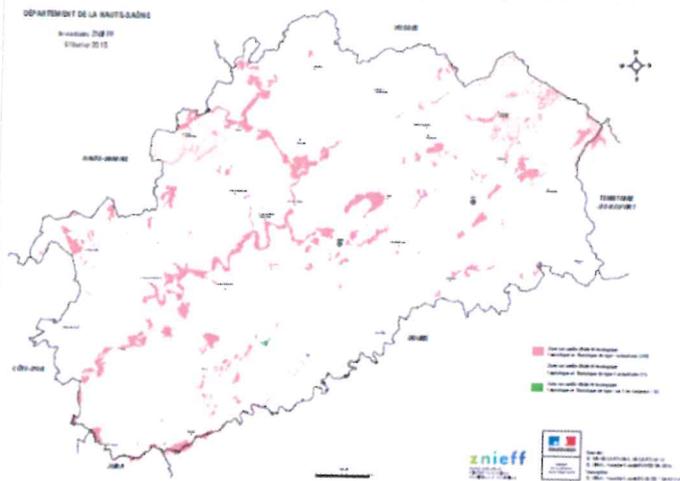
Ce travail s'est aujourd'hui considérablement affiné grâce aux performances de l'informatique : à chaque échelle géographique (locale, régionale, nationale, continentale, mondiale) sont aujourd'hui dressées des listes permettant de graduer la fréquence ou la rareté de chaque espèce. Ainsi, une espèce connue en une seule région du monde (endémique) et représentée par un nombre très faible d'individus sera notée « en danger critique d'extinction » (CR). Exemple : le grand panda, emblème du « WWF » ; Par opposition, une espèce occupant une aire continentale, et comptant de très nombreux représentants comme le moineau domestique est en « préoccupation mineure » (notée LC).

Les espèces non revues depuis plus de 50 ans sont considérées comme « éteintes » (EX). Ces listes, permettant d'attirer l'attention sur les espèces les plus menacées localement, sont communément appelées « **listes rouges** » et sont publiques.

Suivant leur degré de vulnérabilité, **certaines espèces listées** sont **partiellement** (*jonquilles : cueillette limitée*) ou **intégralement protégées** (*ex : milan royal*) et leur destruction est sanctionnée.

Les **inventaires d'espèces** permettent également d'identifier des zones riches d'une grande biodiversité, les « **zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique** » (ZNIEFF). Le nombre et/ou l'intérêt des espèces y est élevé. Cette richesse est très souvent liée à des conditions originales de sol, d'exposition, de présence permanente - ou d'absence - d'eau, et parfois de pratiques agricoles respectueuses des sols. Elles regroupent par exemple tourbières, pelouses sèches, prairies humides ou milieux rocheux. Des fiches descriptives sont accessibles au public par internet (site de la DREAL).





Les grands sites identifiés pour leur richesse en avifaune comme les deltas, certains lacs et grands étangs (ex : Malsaucy) sont répertoriés en **ZICO (zone d'intérêt communautaire pour les oiseaux)**.

Ces 2 zonages n'ont pas valeur de protection, mais ils mettent en évidence les pôles de biodiversité patrimoniale et sont à l'origine d'un remarquable outil communautaire...

Le réseau Natura 2000

Natura 2000 représente **LE réseau européen** des sites naturels remarquables, sélectionnés sur des critères de rareté et fragilité

des espèces sauvages et de particularité des habitats terrestres ou maritimes. 12,5 % du territoire français sont concernés soit 6,9 millions d'ha (1740 sites).

Ce réseau est basé sur deux directives :

- ◆ **La directive "Oiseaux" de 1979** identifie 181 espèces d'oiseaux rares ou menacés requérant une attention particulière,
- ◆ **La directive "Habitats, faune, flore" de 1992** répertorie 231 types d'habitats (= milieux) et environ 900 espèces animales et végétales autres que les oiseaux. L'objectif consiste à donner à chaque acteur (agriculteur, propriétaire forestier...) des moyens pour assurer la préservation des habitats et des espèces, en compatibilité avec les activités socio-économiques du site. Pour la mise en œuvre de Natura 2000, la France a fait le choix d'une démarche concertée et contractuelle basée sur **trois outils** :
- ◆ **la charte**, engagement au respect de "bonnes pratiques environnementales" en échange d'avantages fiscaux. Exemple de mesure préconisée : ne pas combler les mares...
- ◆ le **contrat Natura 2000**, qui permet de subventionner des actions favorables à la préservation d'un bon état de conservation des habitats ou des espèces (fauche tardive, destruction d'espèces envahissantes, maintien d'arbres morts...)
- ◆ **l'évaluation des incidences environnementales** analyse l'impact d'un projet sur l'état de conservation des espèces et habitats d'intérêts communautaires du site, et peut donner lieu à l'annulation pure et simple du projet, à la réduction ou à la compensation des impacts engendrés.

Les sites Natura 2000 les plus proches de chez nous sont : « Plateau des 1000 étangs » (de Melsay à Faucogney), « Landes et forêts des Vosges comtoises » (Plancher les Mines), et « Etangs et vallées du Territoire de Belfort » (d'Anjoutey à Bourgnone).

Les réserves naturelles

Dispositif destiné à mettre en place **un statut fort** pour un site remarquable pour les habitats, la flore et la faune qui s'y développent, on en distingue principalement 3 types suivant les structures initiatrices :

La Réserve Naturelle Régionale (RNR) découle au départ d'une **initiative volontaire du propriétaire** qui souhaite protéger son patrimoine naturel remarquable. Ainsi la commune de Saint-Germain près de Lure, propriétaire de la plus grande et plus ancienne tourbière de plaine de tout l'Est du pays a suivi, en 2011, les préconisations du Conservatoire des Espaces Naturels (CEN-FC) et de la Région Franche-Comté afin de réglementer et assurer la gestion de ce patrimoine unique de quelques dizaines d'hectares. Toutefois la procédure est longue et à ce jour le classement n'est pas encore officialisé.





Une Réserve Naturelle Nationale (RNN) est **créée par l'Etat** au regard de la fragilité des milieux présents ou de la rareté, au niveau national, des espèces qui y vivent.

Le massif forestier de Saint-Antoine, situé entre Belfahy, le Ballon de Servance, le Ballon d'Alsace et la Planche des Belles Filles bénéficie de ce classement prestigieux. D'une superficie de 2450 ha, cette réserve regroupe plusieurs propriétaires (5 communes, l'Etat, le ministère des armées, et au moins 3 privés).

La justification de ce statut porte ici sur la présence des derniers grands tétras du massif vosgien, d'un ensemble de tourbières originales, de prairies d'altitude recelant une flore et un cortège d'insectes exceptionnels et de milieux forestiers bien préservés et de grande qualité.

La gestion est assurée par 2 partenaires : *L'Office National de Forêts (ONF)* et le *Parc Naturel Régional des Ballons de Vosges (PNRBV)*, représentés chacun par un conservateur employé à temps plein.

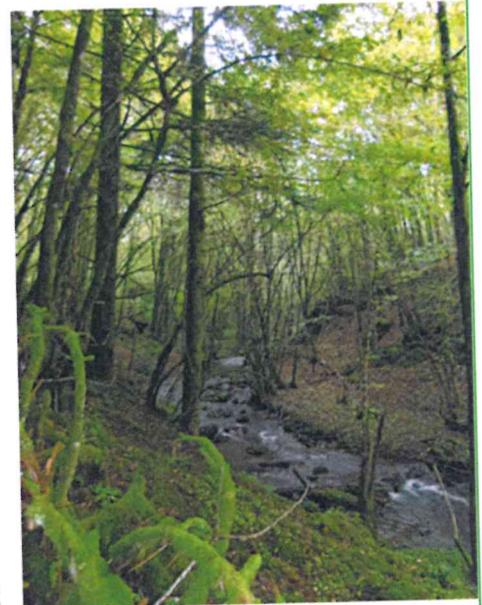
Les Réserves Biologiques sont le statut de protection fort des forêts publiques remarquables gérées par l'ONF.

National, régional ou biologique, le classement en réserve naturelle revêt un caractère réglementaire : un **règlement spécifique à chaque réserve** encadre les activités susceptibles d'être pratiquées au sein du site protégé et en interdit certaines. En effet une réserve n'est généralement pas une « mise sous cloche » de l'espace protégé, mais les actions qui y sont menées doivent concourir à l'amélioration de la biodiversité. Par exemple, dans la réserve naturelle des Ballons comtois, le pâturage est pratiqué avec un nombre d'animaux défini afin de maintenir en bon état les prairies sommitales (chaumes). La forêt est exploitée, mais de façon respectueuse des espèces protégées, en terme de dates d'intervention et de méthodes (huile biodégradable, utilisation du cheval pour certains débardages, pas d'intervention de décembre à juillet..).

Le **Plan de gestion**, établi pour cinq ans, définit les enjeux de protection du site, fixe les choix de gestion, programme les études à réaliser et cible les espèces à favoriser. Les décisions fonctionnelles sont prises annuellement au sein du **comité consultatif de la réserve**, présidé par le préfet pour la RNN et par la présidente du Conseil Régional pour les RNR.

L'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB)

Un autre dispositif est destiné à protéger spécialement l'**habitat spécifique** d'une espèce (= l'ensemble de milieux nécessaire à sa survie) : il s'agit de l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope, outil construit sous la houlette de la préfecture pour répondre au mieux aux atteintes potentielles de l'espèce-cible. Chaque fois que les conditions lui sont favorables et que sa présence est avérée, le classement en APPB est prononcé. Par conséquent ce système se trouve reproduit un peu partout sur le territoire lorsque les conditions sont réunies pour l'accueillir. En Haute Saône et jusqu'à proximité de Chenebier, le plus utilisé est l'**Arrêté de protection de biotope de l'écrevisse à pattes blanches** qui réglemente strictement les activités (dépôt de branches, circulation en bordure de ruisseau, pollution...) sur le linéaire d'une soixantaine de petits cours d'eau où cette espèce indigène très fragile est encore présente : certains ruisseaux à Etobon, Champagny ou Ronchamp .



Le Parc Naturel Régional (PNR)



Evoqué plus haut, cette structure initiée par les **collectivités locales** pour vocation de « préserver et de valoriser le patrimoine naturel, culturel et humain d'un territoire pour construire son avenir ».

Après l'inventaire du patrimoine présent sur le territoire du Parc, une **charte** est établie pour 10 ans, et soumise à la validation de tous ses adhérents (communes, conseil départemental, conseil régional...). Cette charte définit les objectifs et les actions à mener par le parc, tels que le maintien des savoir-faire traditionnels, l'animation culturelle et en ce qui nous concerne, la politique de protection de la nature et son niveau d'implication.

Tout près de chez nous (*Errevet, Champagny...*), le PNR des Ballons des Vosges, qui couvre plus de 200 communes, est entre autres gestionnaire de réserves naturelles nationales et animateur de sites Natura 2000.

Conclusion

Tous les sites protégés par les dispositifs décrits ci-dessus constituent des « réservoirs de biodiversité », où les espèces rares font l'objet d'une grande attention. Mais ils représentent en réalité une bien faible surface du territoire national et l'influence des pratiques intensives dans leur voisinage peut les impacter. Pour ne pas être confinés dans les zones protégées, les animaux de toutes sortes doivent pouvoir circuler et les plantes se développer sans contraintes.

Hors partout ailleurs, la protection des espèces et des milieux ordinaires n'est pas la priorité. Cela doit pourtant mieux être pris en considération, c'est ce que préconise le concept de « **corridors écologiques** » promu dans la **trame verte et bleue**, réseau de communication de la biodiversité pris en compte depuis peu dans les décisions d'urbanisme.

Maintenir les espaces naturels ordinaires en état de conservation satisfaisant pour le bien-être des espèces encore banales et pour aussi pour le nôtre est l'affaire de chacun et devrait être une préoccupation « naturelle » dans nos petits gestes du quotidien.



Bernard Binétruy, 23/12/2015

 **Marbrerie Pompes Funèbres**
BERSIER-LOPEZ
Organisation complète d'obsèques
Inhumation - Crémation
Monuments - Caveaux - Rénovation

4 rue Edgar Faure 70400 HERICOURT
tél **03.84.46.46.92** 24h/24 7j/7

Accès à toutes les chambres funéraires



ART DU FEU
Poêles & Cheminées

E-mail : contact@art-du-feu.org
Web : artdufeu90.com

BELFORT	MULHOUSE
ZAC des prés	42 route départementale 201
90400 ANDELNANS	68390 SAUSHEIM
03 84 54 06 06	03 89 55 67 10

MANIFESTATIONS 2016

Samedi 9 janvier

Vœux de Mme le Maire
Salle communale

Dimanche 14 février

Repas de l'association Diocésaine Catholique
Salle communale

Samedi 5 mars

Repas des bénévoles de la Fête de la Fleur
Organisé par le Comité des Fêtes
Salle communale

Samedi 12 mars

Soirée LOTO
Organisée par Chenebier Animation et le Judo Club
Salle communale

Samedi 2 avril

Concours de dessins
Organisé par le Comité des Fêtes
Ecole

Dimanche 1er mai

25ème Fête de la Fleur
Organisée par le Comité des Fêtes
Salle communale, cour et prairie

Dimanche 5 juin

Repas de la paroisse protestante
Salle communale

Dimanche 12 juin

Vide-grenier de l'école
Cour de l'école et prairie

Samedi 25 juin

Fête de la musique
Organisée par Chenebier Animation et l'Amicale
des Sapeurs-pompiers
Cour de l'école

Dimanche 4 septembre

Randonnée des Fontaines
Organisée par le Comité des Fêtes
Extérieur et cour de l'école

Dimanche 25 septembre

Repas dansant
Organisé par le club de l'Age d'or
Salle communale

Samedi 15 octobre

Soirée Théâtre
Organisée par Chenebier Animation
Salle communale

Samedi 5 et dimanche 6 novembre

Expo photos
Organisée par le Comité des Fêtes
Salle communale

Vendredi 25 novembre

Diaporama Fête de la Fleur
Organisé par le Comité des Fêtes
Salle communale

Dimanche 27 novembre

Repas du C.C.A.S. organisé par la municipalité
Salle communale

Samedi 4 décembre

Repas de la Sainte-Barbe
Amicale des Sapeurs-pompiers
Salle communale

Vendredi 16 décembre

Père Noël de l'école
Organisé par le Comité des Fêtes
Ecole

ORGANISATEURS :

Municipalité 03.84.27.30.54
Comité des Fêtes : Francis Abry 03.84.23.96.40
Paroisse Catholique : François Devillers 03.84.23.91.27
Paroisse Protestante : Michel Jeand'heur 03.84.27.30.66
Club de l'Age d'or : Christiane CHRISTEN 03.84.23.99.20
Ecole : Catherine Bernard 03.84.23.93.63
Amicale Sapeurs-pompiers : Christian Cebe
03.84.23.97.85
Chenebier Animation : Robert Detoux 03.84.23.99.44



**COUVERTURE
ZINGUERIE**

NETTOYAGE ET PEINTURE DE TOITURES

Matthieu MONNERET

Rue de la Revenue
70400 CHENEBIER

06 70 34 46 87
03 84 22 36 81

La municipalité
vous présente ses vœux
pour l'année 2016

